

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 20 JUIN 2024

Le conseil d'établissement se réunit sur proposition et sous la présidence du chef d'établissement, M. Jean-Hugues Mota.

16 membres à voix délibérative sur 18 sont présents. Le quorum (10) étant atteint, la séance commence à 16h15.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu sont effectuées par Mme Albagli secrétaire de séance, et Mme Paret en tant que secrétaire-adjoint.

Présents : voir liste d'émargement

Excusés :

Mme Anne-Laure Vincent

M. Jaime Peypoch remplacé par Mme Rendall

M. Alain Nguyen

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil d'Établissement dont vous êtes membre, prévue le :

Jeudi 20 juin 2024 à 16h15

ORDRE DU JOUR :

Point 1	Adoption de l'ordre du jour
Point 2	Adoption des comptes-rendus des conseils d'établissement du 14 mars et du 04 mai 2024
Point 3	Bilans pédagogiques et éducatifs 2023/24
Point 3	Bilan financier des voyages scolaires 2023/24
Point 3	Règlement financier et tarifs divers
Point 4	Modifications du règlement intérieur
Point 5	IMP 2024-25
Point 6	Rentrée 2024 (Effectifs, structure, recrutements, organisation de la rentrée)
Point 7	Examens et organisation de la fin de l'année scolaire
Point 8	Questions diverses (Ces dernières doivent être déposées auprès du chef d'établissement au plus tard 48 heures avant la date du conseil d'établissement par mail : sec.direction@lfduros.com et proviseur@lfduros.com)

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Proviseur
Jean-Hugues Mota



Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Sont rajoutés : Projet EPS 2024-25
CR du dernier CVLC

Est enlevé le point sur le règlement intérieur car sans objet

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	16

Point 2. Adoption des comptes rendus du conseil d'établissement du 14 mars et 4 mai 2024.

Compte rendu du 14 Mars 2024 :

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	16

Compte rendu du 4 Mai 2024 : M. le proviseur n'a pas encore eu le temps de s'en occuper. Il est reporté au CE suivant.

Point 3. Bilan pédagogique et éducatif 2023-2024

Document joint au PV

Point 4. Bilan financier des voyages scolaires 2023-2024

Document joint au PV

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	16

Caisse de solidarité, bilan 2024 :

Solde 2023 : + 2813.38 €

17 familles ont fait des dons (1785.67 €) ainsi que le FSE (2900 €)

22 familles aidées pour un total de 5742.42€

Le solde disponible au 20/06/2024 se monte à 1756.63 €

Nouvelle circulaire AEFÉ relative à la caisse de solidarité et jointe en annexe, applicable à la rentrée : formalisation des membres de la caisse de solidarité → 1 membre par corps et ajout de la présence de l'agent comptable.

Point 5. Modifications du règlement financier

- Nouveaux tarifs restauration : augmentation de 2,5% (inférieurs à 2023-2024 du fait du taux de chancellerie)
- Possibilité de régler par QR code les droits de scolarité
- Vente des tickets : directement auprès du prestataire « The Caterers » pour les extérieurs et personnels
- Ajout : en cas de CD abimé → 7 EUR
- Suppression des tarifications des certifications de langues
- Précision de M. Rignault, agent comptable : certaines tarifications n'apparaissent pas car elles ne sont pas dépendantes du cadre budgétaire du LFI Duros
- Question des représentants des parents d'élèves : Remboursement sur les journées banalisées et cantine obligatoire même si l'élève n'y mange pas tous les jours ?
M le proviseur : le choix est fait par la famille, il y a remboursement si certains élèves/niveaux n'ont pas accès à la cantine, comme par exemple lors de certains examens. Si l'accès à la cantine est possible, il n'y a pas de remboursement possible.
L'agent comptable précise qu'un système au forfait est le plus intéressant financièrement pour tous. Le prestataire touche le tarif des repas prévus dans le forfait global, même si des élèves sont absents et que les repas ne sont pas utilisés.

Les représentants des élèves relèvent que la commission cantine n'a pas été réunie cette année.

Modification proposée dans le règlement : En cas de **fermeture de la restauration scolaire**, une remise sur frais de cantine sera opérée pour les familles.

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	16

Point 6. IMP 2024-2025

Les enseignants relèvent que le document complet avec les différents taux et le détail de chaque mission n'a pas été présenté au conseil pédagogique. Ils demandent donc à reporter ce point. Il sera voté au prochain CE

Concernant le référent Harcèlement, selon les textes, le montant de l'IMP doit être 1 et non 0.5 comme présenté dans le document

Nouvelle mission à la rentrée : mission de formation PSC1

L'IMP sur la liaison de cycle 3 ne sera pas renouvelée. La liaison sera coordonnée par la directrice de l'école primaire, la proviseure adjointe et le CPE.

Point 7. Rentrée 2024 (Effectifs, structure, recrutements, organisation de la rentrée)

Recrutement :

1er degré : 2 nouveaux PE certifiés en CP et 2 nouveaux professeurs d'anglais certifiés

Second degré : Manque encore un recrutement en chinois : recrutement compliqué, peu de candidatures avec les bons diplômes qui peuvent être recrutés en EGD au Vietnam, problème de classement dans les

grilles de salaires. Besoin d'un enseignant de chinois simplifié. En cas de non recrutement à la rentrée, il peut être envisagé de passer par un prestataire extérieur.

Effectifs :

1er degré : 20 classes (4 classes de Maternelle + 16 en Primaire), contrainte du pourcentage d'élèves vietnamien (50% maximum), moyenne à 23 élèves par classe, 466 élèves au total.

2d degré : moyenne de 25 élèves par classe, suppression d'une classe de 4e et ouverture d'une classe de seconde. 1223 élèves actuellement.

Organisation de la rentrée :

- Rentrée échelonnée pour éviter un chassé-croisé avec tous les élèves de l'école arrivant ou partant en même temps :
 - 1er degré et 6e de 8h à 14h
 - Reste du secondaire : arrivée 13h (déjeuner) puis pré rentrée 14h-17h

Point 8. Examens et organisation de la fin de l'année scolaire

- Résultats BAC : 1er groupe 26 juin et 28 juin pour le 2e groupe
- Résultats DNB : 28 juin à partir de 17h00 (heure Singapour)
- Journée banalisée le vendredi 28 juin pour préparer la rentrée
- Choc des savoirs : mise en œuvre de groupes de besoins à la rentrée pour les classes de 6ème et 5^e en français et mathématiques. Les enseignants prépareront l'organisation le 28 juin. Un professeur surnuméraire en co-enseignement sur une partie des horaires en barrette

Point 9. Questions diverses :

1. Les voyages scolaires : une commission était prévue pour avoir une politique claire, cohérente et commune à la rentrée de septembre. Qu'en est-il et quand la commission se réunira-t-elle ?

Un groupe de travail sur cette question est prévu le vendredi 28 juin. Ce point sera intégré au nouveau projet d'établissement qui sera rédigé l'année prochaine. La maîtrise du français sera aussi un point important de ce projet d'établissement. La question posée concerne le public, les coûts, le nombre de voyages et le calendrier.

2. Poste FLE supplémentaire au 1er degré : Quelle est la raison pour laquelle a-t-il été décidé si tardivement de supprimer ce poste ? Peut-on espérer voir ce poste pourvu l'année prochaine au LFI Marguerite Duras ? »

M le proviseur : Février - mars 2024 : proposition de l'ouverture d'un poste 72% de FLE pour une intervention sur les classes de CM1-CM2. Travail mené en toute transparence avec les corps d'inspection. Plafond d'emploi validé, classement puis recrutement.

Mai 2024 ; Monsieur Cario a annoncé que le poste ne pouvait plus être pourvu.

Le chef d'établissement n'a pas été consulté.

Deux motifs de refus ont été évoqués :

- Hanoi ne pratique pas ce type de dispositif
- Les inspecteurs ne valident plus le dispositif proposé

Le poste pourrait être proposé à nouveau l'année prochaine si Hanoi demande de son côté une création de poste.

Les parents vont questionner les IEN

Le chef d'établissement soutiendra une nouvelle création de poste l'année prochaine.

Point 10. Vote du Projet EPS (ajout)

Mme Albagli: Projet pédagogique obligatoire depuis 2008 qui formalise la pratique de l'EPS au sein de l'établissement et doit être accessible aux différents membres de la communauté éducative. Certaines données sont très spécifiques aux disciplines et aux différentes modalités d'évaluation communes. Ce projet est un projet évolutif et proposé au vote chaque année avec des mises à jour. Présence de différents protocoles : fortes chaleur, pollution, sécurité APPN.

Les parents d'élèves regrettent d'avoir reçu le projet trop tardivement, ils n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance. Mme Albagli répond que le projet complet doit être présenté au CE mais qu'une version résumée et restreinte sera également proposée à la rentrée.

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	16

Point 11. Bilan du CVLC (ajout) :

- M. le proviseur félicite les élèves pour leurs actions et leurs engagements remarquables.
- 22 actions cette année, 3 sorties humanitaires, 4 pôles différents, 18 élèves engagés
- MDL : vente de gâteaux, organisation du bal, orphelinat
- CVLC : Il s'occupe des actions internes à l'établissement comme la journée des collégiens (tutorat auprès des élèves de collège pour l'organisation)

Point chantier

Démarrage des travaux : 29 juin

Coût prévisionnel : 437.000 EUR

5 nouvelles salles de classe livrées après les vacances de la Toussaint. En attendant, 2 classes temporaires (de type Algeco) seront mises à disposition. Les salles de permanence seront aussi utilisées en attente de la livraison des nouvelles salles.

Le gros œuvre sera réalisé après le temps scolaire pour ne pas déranger les cours. Impact possible sur le plateau.

Est-il prévu que les salles de classe soient nettoyées pour la rentrée ? M le proviseur : une attention particulière sera apportée sur ce point.

Le proviseur souhaite remercier chaleureusement M Gibert, M Rignault et Mme Paret pour leur engagement et leur travail dans l'établissement.

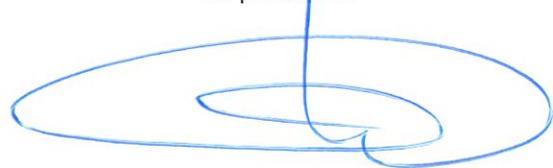
La séance est levée à 18h32

Fait le 20 juin 2024

La secrétaire



Le président



Bilan pédagogique et éducatif 2024/25

PIX – Mme Hess : Déploiement des parcours PIX « Protection et sécurité » et « Initiation aux compétences numériques » auprès des classes de 6^{ème} et 5^{ème} dont les professeurs étaient volontaires

Concours AEFÉ Ambassadeurs et Ambassadrices en herbe – Mme Sismondi – Mme Floquet – Mme Bourg : L'objectif est de former les élèves aux techniques de l'éloquence en vue d'un discours de 4 minutes en langue française, d'une présentation en vietnamien et d'une synthèse en langue anglaise, autour d'un thème donné par l'AEFE et renouvelé chaque année. 25 élèves du cycle 3 (CM1) à la Terminale ont participé. L'une de nos candidates a été retenue pour représenter l'Asie Pacifique à la Finale monde.

Jeux d'Asie, Prozap sportif et culture – Equipe pédagogique d'EPS : Rassemblement d'élèves de la zone Asie-Pacifique autour des valeurs communes de respect, d'entraide et de dépassement de soi, à travers une compétition multisport et des événements culturels marquants. 144 élèves compétiteurs provenant de 10 établissements différents, ainsi qu'une équipe de jeunes reporters.

Rencontre avec des artistes/conférenciers – Mme Ducos-Lapauw ou M. Aucante et différents collègues selon le projet : Cette année, plusieurs artistes de la Villa Saigon nous ont sollicités pour collaborer avec l'établissement. Plusieurs écrivains se sont déplacés au lycée pour des rencontres avec les lycéens : Makenzy Orcel et Bernard Werber. Plusieurs projets ont été menés avec Olivier Dhénin, Makenzy Orcel, François Bibonne, Bernard Werber, Dominique Forma, Anne-Sophie Liban et Tanguy Sévat. Madame Matteï a été particulièrement sollicitée lors de l'accueil des écrivains. Elle s'est appuyée sur le "club lecture" des lycéens qui a animé ces différentes rencontres

La Semaine de l'Antiquité - Mme Ducos-Lapauw – Mme Matteï. Elle a pour vocation de rendre visibles et de faire rayonner les LCA au-delà de l'option proposée au collège et au lycée.

Voyage à Hoi An - Mme Ducos-Lapauw – M. Aucante : il entre dans la lignée d'une série de projets communs aux élèves d'arts plastiques et de latin. L'idée générale est de faire rayonner ces deux options en prenant appui sur les cultures d'Asie du Sud-Est (culture angkorienne ou cham).

Model United Nation (MUN) à Phnom Penh – Lycée Français René Descartes en décembre 2023 – Participation de 15 Lycéens – M. Callum Smith

Raise awareness of geopolitics, questions of international politics and diplomacy in the United Nations framework, (Committees represented by students: human rights, environment, economic, social, political and security). Be open to approach global issues from the perspective of an assigned country before and during the conference, (students play the role of delegates representing the interests of a UN member country). Participate in debates in high level English. Engage with students from various countries and cultures.

Accompagnement des élèves éco-délégués du cycle 3 par Mesdames Reymondon et Nguyen-Pierson : mise en place d'actions concrètes autour des 17 ODD, et leur diffusion à la communauté éducative.

Elèves concernés : CM1 : 7 élèves CM2 : 7 élèves 6^e : 8 élèves

Suivi des éco délégués 2nd degré – Mme Gouzou – M. Ngo – M. Bourg Organisation de la formation des éco délégués, , organisation d'ateliers mensuels et suivi des projets des élèves

Initiation à la recherche documentaire – Mme Matteï - 6A, 6 E, 4A, 3A, 3D.

Savoir décrypter une adresse URL- Savoir vérifier la fiabilité d'un site - Comprendre la démarche de la recherche documentaire - Réaliser une recherche documentaire complète sur un thème donné en lien avec le programme.

Le plus beau poème d'amour – Mme Matteï : Il s'agissait d'écrire un poème à la maison ou au CDI sur la base du volontariat, pour inciter à l'écriture plaisir, avec pour thème l'amour puis de le soumettre à un vote de la communauté éducative. 120 élèves de tous niveaux ont participé à l'évènement.

Semaine de la presse - Mme Matteï : Les élèves ont assisté au CDI à une séance d'une heure sur le décryptage de la théorie du complot qui s'inscrivait dans un thème plus global "L'info sur tous les fronts " choisi par le CLEMI en 2024, pour la 35^e semaine de la presse qui s'est tenue au CDI du 18 au 23 mars 2024. Ont participé les classes de 6D, 6 E, 6F, 5 E, 4A, 4D, 3B, 3C, 3D et les 1^{ères} HGGSP. Objectifs visés : comprendre le système des médias - former le jugement critique des élèves - développer leur goût pour l'actualité - forger leur identité de citoyen.

Projets d'arts plastiques – M. Aucante

Musée des beaux-arts – Niveau 3^{ème}

Atelier céramique – niveau lycée

Atelier gravure – niveau lycée
Visite d'une galerie d'art – niveau lycée
Atelier avec une artiste plasticienne– niveau 1ère et term
Edition d'un livre collectif– niveau lycée
Intervention Bandes Dessinées - niveau 4ème
Concours de sculpture - niveau collège et lycée

Projets de culture vietnamienne - Mme LAM

- Fête des enseignants (20/11/2023) : ensemble des élèves des classes de vietnamien au collège et au lycée : Spectacles, rédaction des poèmes, cartes de vœux → montage d'une vidéo.
- Sortie à la galerie Lotus (28/11/2023) : élèves de la classe de 1èreTle LVB Viet
- Décorations, poèmes, cartes de vœux et chants du Têt (janvier-février 2024) : ensemble des élèves des classes de vietnamien au collège et au lycée
- Art de la calligraphie vietnamienne (11/01/2024) : élèves des classes de 3ème et 4ème option
- Mai des langues (mai - juin 2024) : réalisations de vidéo, affiches, biographies langagières, cartes postales.
- Participation au concours PROZAP de photos : « Territoires d'Asie : Des images et des mots » (novembre – avril – juin 2024).

Spectacles de théâtre dans le cadre de l'option au lycée – Mme Gouzou et chorale – M. Incardona : L'Opéra de quat'sous (1^{ère} et Term) - Roberto Zucco (2nde) en collaboration avec des intervenants extérieurs professionnels du spectacle.

Spectacle de l'AS Cirque – Mme Albagli et Mme Franchet et chorale - M. Incardona : Environ 55 élèves de la 6e à la 1ere inscrits à l'AS cirque. Spectacle cirque/chorale avec 160 élèves de la 6e à la Terminale.

ProZAP escalade à Kuala-Lumpur, natation à Shangai, foot à Hanoi, rugby à Bangkok, chorasies à Singapour, badminton et coupe d'échecs à Jakarta.

Club photos – Mme Albagli

Club journal – M. Dumesnil et Mme Bourg

Club échecs – Mme Floquet : Participation du club d'Echecs à la journée internationale de la Francophonie à l'Université des sciences sociales et humaines et à un tournoi des écoles internationales à la VFIS.

Club maths

Club lecture – Mme Matteï

Flashmob dans le cadre de la SLFM

PROJET UN OXYGÉNATEUR POUR TRA VINH – M. Ngo : élèves de 3A et de 3B avec participation au concours C Génial et Projet X
En partenariat avec : Care Rescif (Centre d'analyse et de recherche sur l'eau : des chercheurs de l'IRD) et de l'école polytechnique de HCM (en collaboration avec des enseignants chercheurs de l'école polytechnique) HCM) - Bamboueraie Village Phu An, centre de recherches et de la protection de la biodiversité des espèces à Binh Duong.

Projet le Papier Propre – M. Ngo : Les classes 5^e et le Club EDD
Corbeilles à papier en bambou et Séchoir à papier intelligent

Projet le Robot Traducteur de langage des signes – M. Ngo : Les classes 4^e et 3^e

Rencontres sportives francophones au lycée Lê Hong Phong : Echecs et badminton – Mme Floquet – Mme Franchet.

Saigon ville coloniale – Mme Floquet : 1ère B non SI – découverte du patrimoine architectural.

Le rappel à la loi : Intervention du gendarme du Consulat à destination des élèves de 4^e

Je filme le métier qui me plaît – M. Ecalle

Les olympiades nationales de maths – spé 1^{ère} – M. Tharreau

La nuit du code – Mme Hess

Un grand merci aux enseignants à l'origine des projets. Bravo et félicitations aux élèves participants

BILAN DES VOYAGES SCOLAIRES 2023-2024 / CE DU 20/06/2024

REALISATION

N°	LIEU DU SEJOUR	INTITULE	NB ELEVES	RESPONSABLE	C A T E G O R I E P R O G R A M M E	COUT PREVISION DU VOYAGE ELEVES	MONTANT DEMANDE PAR ELEVE	CAISSE DE SOLIDARITE		TOTAL ENCAISSE.	Frais de visa	TOTAL CHARGES REELLES	PART DES ELEVES	PRISE EN CHARGE PAR LE LYCEE POUR LES ACCOMPAGNATEURS	COUT REEL PAR ELEVE (hors visa)	SOLDE DU VOYAGE A REMBOURSER	MONTANT DE REMBOURSEMENT		Remboursement des voyages annulés
								NB ELEVES	MONTANT								aux familles	par élève	
1	JAKARTA	Prozap - Badminton du 29/11 au 03/12/23	12	Mme FRANCHET	2	5 940,00 €	495,00 €	1	316,11 €	5 940,00 €	30,92 €	5 218,84 €	4 418,24 €	800,60 €	365,61 €	1 521,76 €	1 521,76 €	129,39 €	
2	PHNOM PENH	SIMUN du 08 au 11/12/23	15	M. SMITH	2	3 510,00 €	234,00 €			3 510,00 €	429,22 €	3 649,55 €	3 201,67 €	447,88 €	184,83 €	308,33 €	18,14 €		
3	HOI AN	Voyage à Hoi An du 10 au 12/01/24	11	M. AUCANTE	2	3 300,00 €	300,00 €			3 300,00 €		3 845,93 €	3 254,24 €	591,69 €	295,84 €	45,76 €	4,16 €		
4	KUALA-LUMPUR	Prozap - Escalade du 15 au 19/01/24	12	Mme ALBAGLI	2	5 412,00 €	451,00 €	1	76,67 €	5 412,00 €		4 739,68 €	4 087,20 €	652,48 €	340,60 €	1 324,80 €	110,40 €		
5	TALAI	Classes vertes CM1 et CM2	111	S Profs CM1 et CM2	15	24 087,00 €	217,00 €	12	1 574,21 €	23 848,30 €		24 136,59 €	21 243,34 €	2 893,25 €	192,88 €	2 604,96 €	24,12 €		2
6	HA NOI	Prozap - Football du 13 au 16/03/24	20	M. ONANA	2	9 900,00 €	495,00 €	1	297,00 €	9 900,00 €		8 082,31 €	7 350,80 €	731,51 €	367,54 €	2 549,20 €	127,46 €		
7	BANGKOK	Prozap - Rugby du 31/03 au 06/04/24	24	M. EGO	2	11 832,00 €	493,00 €	3	685,27 €	11 832,00 €		11 734,15 €	10 809,32 €	924,83 €	462,43 €	1 022,68 €	30,57 €		1
8	SINGAPOUR	Prozap - Chorale du 02 au 06/04/24	45	M. INCARDONA	3	24 705,00 €	549,00 €	3	785,07 €	24 705,00 €		24 403,23 €	22 829,40 €	1 573,83 €	507,32 €	1 875,60 €	41,68 €		
9	SHANGHAI	Prozap - Natation du 12 au 17/05/24	21	M. EGO	2	18 963,00 €	903,00 €	1	541,80 €	18 963,00 €		13 623,76 €	12 895,51 €	728,25 €	624,79 €	6 067,49 €	278,21 €		1
10	JAKARTA	Prozap - Echecs du 26 au 29/05/24	10	Mme FLOQUET	2	4 420,00 €	442,00 €	3	951,21 €	4 575,61 €	116,10 €	4 654,69 €	3 843,26 €	811,43 €	378,52 €	732,35 €	63,48€ pour 8 élèves 224,51€ pour 1 élève		
TOTAL												93 932,98 €	104 088,73 €	111 985,91 €	576,24 €	10 155,75 €	18 052,93 €	17 230,07 €	822,86 €

La Directrice Générale

à

Mesdames et Messieurs les ordonnatrices et
ordonnateurs secondaires,
Mesdames et Messieurs les secrétaires
généraux,
Mesdames et Messieurs les agents comptables
secondaires,
Mesdames et Messieurs les directeurs
administratifs et financiers et agents comptables
secondaires,

CIRCULAIRE n°0183 du 18/03/2024

relative à la mise en place et au fonctionnement d'une caisse de solidarité dans les établissements scolaires placés en gestion directe auprès de l'AEFE.

Résumé : La délibération du Conseil d'administration n°42-2022 du 22 novembre 2022 autorise la Directrice générale de l'AEFE à fixer le cadre général de fonctionnement des caisses de solidarité, ainsi que les conditions générales d'emploi des fonds recueillis dans le cadre de ces caisses.

La présente circulaire vise à décliner de façon opérationnelle, le cadre général de ces caisses de solidarité ainsi que les modalités d'utilisation des dons recueillis dans le cadre de ce dispositif.

Une annexe à la présente circulaire présente les opérations comptables liées au fonctionnement de la caisse de solidarité.

Mots clés : Caisse de solidarité – établissements en gestion directe

Textes de référence :

- Articles D451-1 à D452-21 du code de l'éducation
- Délibération n°31/2019 du conseil d'administration de l'AEFE du 26 novembre 2019 et notamment son article 3
- Délibération n°42/2022 du conseil d'administration de l'AEFE du 22 novembre 2022

I. Définition et modalité de mise en place

La caisse de solidarité est un dispositif qui permet aux établissements scolaires du réseau de l'AEFE de recueillir des dons pour venir en aide ponctuellement aux familles en difficultés financières, dans la limite des crédits dont elle dispose. Cette aide vise à permettre à ces familles de faire face à leurs obligations vis-à-vis de l'établissement et de ses services annexes (restauration, transport, internat, équipement, voyages scolaires...).

La mise en place d'une caisse de solidarité doit impérativement être actée en conseil d'établissement et s'accompagne obligatoirement d'un règlement fixant le cadre général de fonctionnement de celle-ci.

II. Règlement de la caisse de solidarité

Le règlement doit préciser :

- l'objet de la caisse de solidarité ;
- l'abondement de la caisse de solidarité ;
- la composition de la commission d'attribution des aides ;
- les modalités et calendrier de saisine de la commission ;
- les critères d'éligibilité ;
- le déroulement de la commission d'attribution ;
- les décisions et notifications.

Le règlement est soumis à l'avis préalable du conseil d'établissement.

III. Alimentation de la caisse de solidarité

La caisse de solidarité est alimentée par des cotisations volontaires et facultatives des familles ou des tiers donateurs (association de parents d'élèves, entreprises, fondations ...). Ces cotisations s'apparentent à des dons.

Pour améliorer la collecte de dons, une campagne d'information et de sensibilisation devra être mise en œuvre notamment à chaque rentrée scolaire.

De plus, un appel aux dons¹ pourra utilement être joint aux avis des sommes à payer émis pour recouvrer les droits de scolarité.

Tout don supérieur à 3 000 € doit faire l'objet d'une décision de la Directrice générale de l'AEFE, ou du Conseil d'administration si le don est supérieur à 30 000 €.

IV. Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité doivent impérativement être définis dans le règlement de la caisse de solidarité et actés par le conseil d'établissement. Ces critères d'éligibilité à la caisse de solidarité

¹ Un modèle est joint en annexe

permettent d'encadrer les dossiers à instruire au regard d'une **liste de pièces justificatives à produire** par les familles en appui de leur demande.

L'aide apportée aux familles ne peut pas être pérenne. Le recours à la caisse de solidarité pour une famille doit rester **ponctuel** et n'est **pas de droit**.

La caisse de solidarité n'a pas vocation à combler le différentiel entre le montant des frais facturés et la quotité de bourses scolaires allouée. Seules les demandes de familles boursières concernant des **frais n'entrant pas dans le champ d'application des bourses scolaires** seront jugées recevables.

Les aides apportées au travers du dispositif de la caisse de solidarité et dans la limite des disponibilités de celle-ci concernent :

- Les frais à la charge des familles **non boursières** au titre de la scolarité, de la demi-pension, des droits d'examens, des transports scolaires, de l'internat, de l'entretien et de l'accompagnement scolaire de l'élève
- Les participations aux voyages scolaires
- Les aides diverses en lien direct avec la scolarité ou le projet scolaire de l'élève : équipement et soins médicaux, vêtements, équipement scolaire, titres de transport individuel....

V. Modalités d'attribution des aides

L'attribution des aides se fait au travers d'une commission qui se réunit en tant que de besoin.

Les familles sont informées de la tenue de cette commission en amont de son déroulement afin de leur permettre le cas échéant de déposer un dossier (demande et pièces justificatives).

Chaque dossier fait l'objet d'une instruction dans le cadre fixé par le règlement de la caisse de solidarité, acté par le conseil d'établissement.

La commission d'examen des dossiers déposés, est composée de :

- Le ou la cheffe chef d'établissement ;
- Le directeur administratif et financier ou la directrice administrative et financière/ secrétaire général ou secrétaire générale;
- L'agent comptable secondaire ou l'agente comptable secondaire (avec voix consultative) ;
- 1 membre désigné par les représentants des personnels élus au conseil d'établissement ;
- 1 membre désigné par les représentants des associations de parents d'élèves élus.

La décision relève du chef ou de la cheffe d'établissement après avis des membres de la commission.

Un procès-verbal acte les décisions prises en commission et leur impact financier sur le montant disponible à l'issue de l'attribution. Une information est portée aux familles sur les suites données à leur demande.

Un bilan annuel des aides accordées est transmis aux services centraux (secteurs géographiques) et présenté lors de la première commission de l'année n+1.

La Directrice générale de l'AEFE



Claudia SCHERER-EFFOSSE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1 allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

